

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Subvention CCAS 2024

Date de convocation :
Le 29 mars 2024

Présents :

Didier DUFOUR - Frédérique DESCAMPS - Fabien DECOURSELLE - Lucienne LAVOISIER - Jean SAGETTE - Sylvie BLONDEL - Pierre BRUERE - Marie-France LAIGNEZ - Marc GODEFROY - Carole PETIT - Henri MOREL - Véronique PAUWELS - Rizlène HENNACH - Sandrine DEPLECHIN - Cathy DONDEYNE - Franck LACMANS - Farid FARAJI - Marie-Laure LECHAT - Michael DESEURE - Cyril MIRABAUD - Alexis DUCHESNE

Absents excusés :

Ludovic CHRETIEN donne pouvoir à Farid FARAJI
Christiane WALAS donne pouvoir à Carole PETIT

Absents :

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**
Présents : 21

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Madame DESCAMPS, Adjointe aux affaires sociales, à la solidarité, la santé, les séniors et l'égalité Femmes/Hommes, propose de verser au Centre Communal d'Action Sociale une subvention de 70 000 € au titre de l'exercice 2024.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2024.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Date d'envoi en Préfecture du Nord :
Date de réception en Préfecture du Nord :
Date de publication :

15 AVR. 2024